



# La Française Euro Inflation R

## CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 138,12€

Actif sous gestion : 36,73M€

## INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



## HORIZON DE PLACEMENT

1 an    2 ans    >3 ans    4 ans    5 ans

## CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : FCP OPCVM

Classification AMF: Obligations et autres titres de créances libellés en euro

Date de création : 13/09/2002

Indice de référence : Bloomberg Euro Govt inflation-linked ILB 1 to 10 Year TR

Changement d'indice : jusqu'au 02/07/2025 : Bloomberg Euro Government Inflation-Linked Bond Index

Affection des sommes distribuables :

Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Tous souscripteurs

Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de crédit, Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés

## INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FROO10367086

Code Bloomberg: LFPILTP FP Equity

Centralisation : J avant 9H15

Règlement : J+2 ouvrés

Eligibilité au PEA : Non

Droits d'entrée max : 4%

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 1.40%

Dépositaire : BNP Paribas SA

Valorisateur : BNP Paribas SA

Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management

Gérant(s) : Fabien DE LA GASTINE

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds La Française Euro Inflation est d'obtenir, au travers de son maître CM-AM Inflation, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence Barclays Euro Government inflation linked bonds 1-10 ans, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPC peut s'écartez significativement de la répartition de l'indicateur. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes et coupons réinvestis. La performance de La Française Euro Inflation sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

## PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

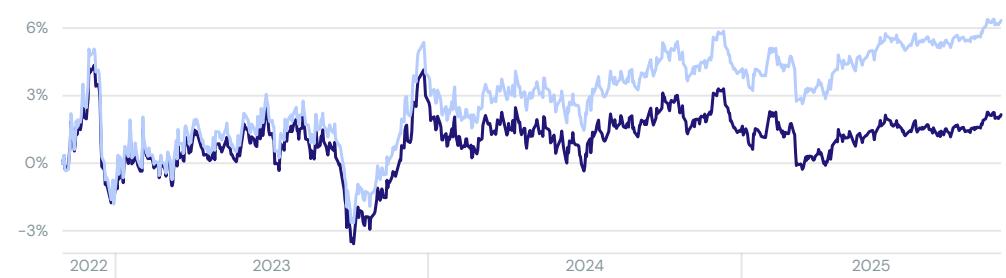
Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	0,66%	0,55%	0,74%	0,71%	2,16%	1,11%	38,12%
Référence	0,78%	0,82%	2,17%	2,43%	6,34%	6,20%	64,11%
Annualisées					3 ans	5 ans	Création
Fonds					0,71%	0,22%	1,70%
Référence					2,07%	1,21%	2,62%

## HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2025	Fonds	0,21%	0,14%	-1,32%	0,83%	0,14%	0,34%	-0,14%	-0,17%	0,06%	0,66%			-
	Référence	0,33%	0,28%	-1,20%	1,07%	0,38%	0,53%	-0,05%	-0,11%	0,15%	0,78%			-
2024	Fonds	-1,16%	-0,68%	0,94%	-0,86%	-0,45%	-0,76%	1,87%	-0,50%	1,09%	-0,97%	1,65%	-1,65%	-1,54%
	Référence	-0,90%	-0,57%	1,04%	-0,65%	-0,27%	-0,84%	1,99%	-0,36%	1,26%	-0,83%	1,72%	-1,43%	0,08%
2023	Fonds	1,31%	-0,01%	1,08%	0,05%	0,89%	-0,48%	0,69%	-0,46%	-3,54%	-0,05%	2,32%	2,87%	4,64%
	Référence	1,73%	-0,09%	1,55%	0,08%	0,80%	-0,37%	0,63%	-0,25%	-3,37%	0,11%	2,45%	2,67%	5,93%
2022	Fonds	-0,47%	-0,68%	1,86%	-0,62%	-2,88%	-2,61%	4,65%	-3,22%	-6,05%	3,31%	2,85%	-4,29%	-8,42%
	Référence	-0,37%	-0,18%	2,15%	-0,84%	-3,82%	-3,04%	5,43%	-4,32%	-5,91%	3,20%	3,38%	-5,02%	-9,66%
2021	Fonds	-0,15%	-1,38%	1,88%	-0,87%	0,66%	0,34%	2,59%	-0,24%	0,43%	-0,13%	1,31%	0,03%	4,49%
	Référence	0,33%	-1,23%	2,22%	-0,64%	0,75%	0,26%	2,80%	-0,29%	0,37%	-0,02%	1,56%	0,14%	6,35%

## EVOLUTION DE LA PERFORMANCE NETTE SUR 3 ANS

● Fonds    ● Référence



## INDICATEURS DE PERFORMANCE

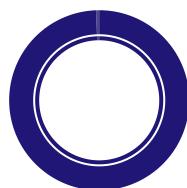
Fréquence hebdomadaire	1 an	3 ans	5 ans	Sur 5 ans
Volatilité fonds	3,11%	5,04%	6,35%	
Volatilité indice	3,19%	5,32%	6,94%	
Tracking-Error	0,32%	0,77%	1,07%	
Ratio de Sharpe	-0,56	-0,45	-0,23	
				Gain Maximum
				10,68%
				Max. Drawdown
				-13,71%
				Recouvrement
				Non atteint

# La Française Euro Inflation R

Données par transparence du fonds maître CM-AM INFLATION

## TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



Obligations indexées	99,45%
Liquidités	0,55%

## PAYS

En contribution à la sensibilité

	Fonds	Pondération relative à l'indice
Italie	1,61	-0,1
France	1,51	-0,3
Espagne	1,19	+0,3
Allemagne	0,71	+0,2

## TYPES DE TAUX

En contribution à la sensibilité

	Fonds	Pondération relative à l'indice
Taux indexé Péphériques	2,81	+0,3
Taux indexé Core Euro	2,22	-0,1

## PRINCIPALES LIGNES

Hors monétaire

Obligations	Pays	Secteurs	Notations émetteurs	Poids
Etat Espagnol Infl 0.700 % 30/11/2033	Espagne	Etats	A-	10,63%
Etat Allemand Infl 0.500 % 15/04/2030	Allemagne	Etats	AAA	9,77%
Oatei 3.15% 25/07/32	France	Etats	AA-	7,70%
Etat Espagnol Infl 1.00 % 30/11/2030	Espagne	Etats	A-	6,90%
Oatei 1.85% 25/07/27	France	Etats	AA-	6,74%
Etat Italien Infl 1.300 % 15/05/2028	Italie	Etats	BBB-	6,23%
Etat Italien Infl 0,400 % 15/05/2030	Italie	Etats	BBB-	5,38%
Etat Italien Infl 0,100 % 15/05/2033	Italie	Etats	BBB-	5,37%
Etat Italien Infl 1,25 % 15/09/2032	Italie	Etats	BBB-	5,27%
Oatei 0,700 % 25/07/2030	France	Etats	AA-	4,78%

Nombre de titres en portefeuille: 20

Poids des 10 principales lignes: 68,77%

## SENSIBILITÉ DU FONDS (5.03)



## INDICATEURS DE RISQUES

	Fonds	Référence
Sensibilité taux	5,03	4,84
Sensibilité taux brute	5,03	4,84
Rendement à maturité	0,85%	0,85%
Vie moyenne (ans)	5,27	5,05
Notation moyenne émetteur	A-	A-

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale, calculée sur la poche obligataire ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir.

## NOTATIONS ÉMETTEURS

En % de la poche obligations

	Fonds	Pondération relative à l'indice
AAA	13,73%	+4,2%
AA	36,09%	-6,8%
A	19,32%	+1,9%
BBB	30,86%	+0,7%

## TRANCHE DE MATURITÉ

En contribution à la sensibilité

	Fonds	Pondération relative à l'indice
1-3 ans	0,41	-0,1
3-5 ans	1,21	+0,0
5-7 ans	1,51	+0,1
7-10 ans	1,90	+0,2

# La Française Euro Inflation R

## AVERTISSEMENT

*Avertissement : Document simplifié et non contractuel.*

*Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 – Document non contractuel – Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg*

*Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.*

*Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.*

*Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.*

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.*

*Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.*

*Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discréption du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.*

*Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion ([www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu)). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.*

*La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.*

*Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.*

*Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.*

*Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.*

*Information importante pour les investisseurs en Allemagne*

*Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main*

*Information importante pour les investisseurs en Espagne*

*Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 – Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espanne*

*Information importante pour les investisseurs en Italie*

*Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie*

*Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni*

*Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom*

*Information importante pour les investisseurs en Suisse*

*Représentant local : ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.*

*Information importante pour les investisseurs à Singapour*

*Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.*

*Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.*

*Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.*

*3 catégories de produits :*

*1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.*

*2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.*

*3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.*

*Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion ([www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu))*

*Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.*

*Notations émetteurs : correspond au rating émetteur le plus récent entre S&P et Moody's.*

*La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.*

## DÉFINITIONS

*L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.*

*La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.*

*Tracking-error : écart-type des performances relatives du fonds par rapport à son indice. Cette notion permet de vérifier si les variations du fonds sont semblables aux variations de son indice de référence. Une tracking error de zéro signifie que la performance relative du fonds par rapport à son indice est constante.*

*Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque*

*Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas*

*Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrir la perte maximale (Max. Drawdown).*

*Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.*